



Interview Giuseppe Politi

Président du Comité méditerranéen de la Fédération Internationales des Producteurs Agricoles (FIPA)

■ Comment évaluez-vous aujourd'hui l'état des organisations agricoles en Méditerranée ?

Malgré les fortes similitudes (géographiques et climatiques) et le patrimoine historique et culturel commun qui caractérisent les agricultures méditerranéennes, la profession agricole connaît des disparités évidentes entre les rives Nord et Sud. Les organisations collectives de producteurs existent de part et d'autre du Bassin méditerranéen mais avec des niveaux de développement, des modes de fonctionnement et des conceptions assez disparates selon les pays. Au Nord, la profession agricole est assez structurée et ses organisations jouissent d'un certain pouvoir de négociation qui leur confère une forte légitimité

auprès des pouvoirs publics et de la société qu'elles représentent. Au Sud, la mobilisation de la société civile face aux conjonctures économiques et politiques, souvent difficiles, n'a malheureusement pas été suffisante pour faire émerger des formes d'organisations agricoles structurellement et institutionnellement puissantes. Peu décentralisées, parfois même non reconnues sur le plan juridique, ces organisations du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont du mal à s'exprimer et à se débarrasser de leurs difficultés organisationnelles et de leur dépendance des pouvoirs publics.

■ En quoi ce type d'entreprise agricole peut-il contribuer à l'avenir au développement économique et social durable dans les pays du Bassin méditerranéen ?

Face au désengagement de l'Etat des fonctions d'appui à l'agriculture dans certains pays et les politiques de libéralisation qui accentuent les disparités dans l'accès aux biens et aux ressources, les organisations agricoles sont les acteurs incontournables du développement économique et social durable dans cette région. Par l'action collective, la mission des organisations agricoles se construit autour de deux fonctions majeures.

- Premièrement, la défense des intérêts du monde agricole qu'elles représentent.

- Deuxièmement, l'organisation des services à l'agriculture. Les organisations paysannes constituent en effet une interface entre la société locale et l'environnement économique, social et institutionnel toujours en évolution. C'est une forme de coopération entre les paysans pour atteindre des objectifs communs de renforcement des capacités et de pouvoir de négociation des politiques les concernant, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale. Si l'objectif que se sont données la plupart des politiques agricoles et

rurales de la région est d'éradiquer la pauvreté, notre intime conviction est que les populations rurales atteindront cet objectif plus rapidement lorsqu'elles seront organisées et que leurs organisations seront puissantes.

Un enjeu central pour les organisations de producteurs des pays méditerranéens consiste à peser sur les marchés mais aussi sur les négociations des politiques publiques marquées par de fortes asymétries économique, sociale et politique. Une des capacités des organisations paysannes est de réduire ces asymétries par l'action collective. Elles favorisent l'insertion des petits agriculteurs dans les marchés, participent à la reconstruction des services d'appui à l'agriculture et au monde rural et contribuent à la mise en oeuvre des politiques de développement. Les agriculteurs sont ainsi les acteurs du développement agricole durable et leurs organisations doivent être placées au coeur des politiques dédiées. Car l'agriculture ne se contente pas de nourrir, elle crée également de l'emploi et de la richesse en milieu rural, tout comme elle contribue à la protection des ressources naturelles.

■ Dans quels domaines, à votre avis, des partenariats sont souhaitables entre les organisations agricoles des deux rives de la Méditerranée ?

Production de produits certifiés et de qualité, exportation des produits méditerranéens, échange du know-how, systèmes d'irrigation efficaces, augmentation de la rentabilité. Avec le besoin d'ouverture et l'élargissement des marchés, les partenariats deviennent nécessaires pour sortir de la situation concurrentielle entre les deux rives. Les organisations du Nord et du Sud ont, à maintes reprises, exprimé leur volonté de collaborer en échangeant leurs expériences et savoir-faire sur la base d'intérêts communs. Pour contrecarrer la concurrence qui désormais ne se limite pas aux productions de la zone euro-méditerranéenne, les produits issus de cet espace devraient améliorer leur compétitivité en mettant en avant leur avantage concurrentiel. A ce niveau, des pistes de coopération devraient être exploitées à travers la question de la certification des produits de qualité et la protection de l'origine. La qualité des produits méditerranéens est un outil incontournable pour une meilleure insertion des producteurs dans les marchés, la promotion et la préservation des territoires. Des partenariats Nord-Sud sont ainsi à mettre en oeuvre pour créer des synergies, augmenter les revenus des producteurs, la rentabilité des exploitations et contribuer au développement économique et social durable dans la région. Par ailleurs, face à la vulnérabilité de la région vis-à-vis des effets des changements climatiques, les agriculteurs des deux rives ont des défis à relever en matière de gestion des ressources naturelles (en particulier l'eau agricole). Les agricul-

teurs des deux rives sont appelés à collaborer pour identifier ensemble des systèmes agricoles durables (irrigation et autres) pour la gestion de cette ressource devenue rare. Des partenariats sont à développer dans ce sens dans l'objectif de renforcer les capacités des producteurs et partager les expériences en matière d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques. Il est nécessaire d'initier un partenariat régional dynamique entre des pays de niveaux de développement différent pour réduire les disparités et renforcer la cohésion entre ces pays.



■ Quels sont les axes de formation commune prioritaire qui devraient être renforcés au bénéfice des petits producteurs agricoles méditerranéens du Nord et du Sud ?

Les populations méditerranéennes ont besoin de prendre conscience de la nécessité d'intégrer les différentes dimensions du développement durable dans les secteurs clés de l'économie, en particulier l'agriculture. Cela passe nécessairement par la diffusion du savoir, par l'éducation et la formation. Des mesures d'accompagnement ont été revendiquées par des organisations paysannes du Sud et de l'Est de la Méditerranée pour le renforcement de leurs capacités et le perfectionnement de leurs compétences en matière d'adaptation des systèmes de production aux défis actuels. La durabilité serait l'axe prioritaire commun à renforcer au sein de la population paysanne méditerranéenne, à travers les organisations qui les représentent. Il convient ainsi de changer les modes de production et de consommation non durables tout

en assurant la gestion des ressources naturelles menacées dans la région, en particulier l'eau, mais aussi le sol, la biodiversité... Pour une action collective régionale concertée, il est nécessaire de promouvoir des pratiques de production viables qui respectent les territoires et préservent les savoirs traditionnels (productions typiques), les patrimoines culturels et paysagers. En même temps, il convient de faire évoluer les modes de production par la promotion de l'innovation, des nouvelles technologies propres en agriculture. Le recours aux sources renouvelables d'énergie, la gestion optimisée de l'eau dans l'irrigation, la valorisation des produits des terroirs méditerranéens offriraient, sur le plan économique et social, un potentiel d'amélioration considérable. A ce niveau, le rôle des organisations du Nord est important dans l'accompagnement aux agriculteurs du Sud.

■ Que peut faire la FIPA pour aider à la concrétisation de projets visant à mieux faire connaître les produits agricoles méditerranéens en dehors de la Méditerranée ?

La FIPA devrait favoriser et faciliter la rencontre entre les financiers (privés et internationaux) et les organisations agricoles de la Méditerranée et non, pour réaliser des projets pour l'exportation de « l'alimentation méditerranéenne ». La plupart des producteurs de la Méditerranée sont confrontés simultanément à des difficultés en ter-

mes de gestion de leurs productions et de l'insertion dans les filières agroalimentaires. L'intégration des marchés reste une question sensible avec l'insuffisance actuelle des politiques agricoles et rurales, les défis de la mondialisation et la libéralisation du commerce des produits agricoles. A ce niveau, le besoin se fait sentir en termes de stra-

tégies de développement agricole et rural à l'échelle nationale et régionale si l'on veut revitaliser les économies de la région et développer les marchés intérieurs et internationaux. La croissance de la demande internationale et interne en produits agroalimentaires méditerranéens typiques et de qualité représente une opportunité à saisir pour rendre l'agriculture de la région plus compétitive à l'échelle globale. La FIPA aurait un rôle central à jouer à ce niveau en tant que plateforme internationale rassemblant des organisations agricoles du pourtour méditerranéen, capable de favoriser la coopération avec divers partenaires et organismes internationaux. Le rôle de la FIPA serait de coordonner les initiatives visant à intégrer dans les politiques ou les futurs programmes euro-méditerranéens les préoccupations relatives à la valorisation des productions méditerranéennes. A travers son travail de lobbying, la FIPA oeuvre pour la promotion d'une politique régionale visant la reconnaissance de la qualité des produits agricoles méditerranéens et la rémunération des producteurs au regard de leurs efforts. Le rôle de son Comité méditerranéen est de créer un environnement favorable à la coopération. Concrètement, il s'agit de stimuler la rencontre entre organisations professionnelles porteuses de projets et des bailleurs de fonds voulant soutenir l'agriculture par l'investissement et la promotion de la diète méditerranéenne en dehors de la région. ■

Entretien conduit par Hassane Tlili
Journaliste spécialisé dans les questions agricoles et environnementales